



**AU FRONT
POUR NOS
CONDITIONS**

**AVANÇONS
SANS
CONSTRAINTES**

INFO-NÉGO 17 • 3 DÉCEMBRE 2025



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À LA TABLE DE NÉGOCIATION



À la suite du constat d'impasse et après mûre réflexion, le syndicat a accepté la proposition de conciliation émise par le Secrétariat du Conseil du trésor. Nous nous préparons donc à un changement de dynamique à la table de négociation, et ce, dès les premières rencontres.

Le rôle du conciliateur consiste à rapprocher les parties et à dégager des pistes de solutions, ce qui permet de poser un regard différent sur l'impasse actuelle. Les parties pourront rencontrer préalablement et indépendamment le conciliateur afin de lui expliquer la teneur des revendications souhaitées afin d'en arriver à une entente. Rappelons que le conciliateur n'a pas le pouvoir d'imposer un règlement et que les parties doivent adhérer à un éventuel projet de contrat de travail.

Nous entrons donc dans une nouvelle phase de négociation alors que l'employeur persiste à marteler qu'il n'y a pas d'argent supplémentaire et qu'il considère nos demandes comme un important recul par rapport à l'entente de principe de mai dernier.

Nos demandes restent les mêmes

Rappelons également que nous maintenons nos demandes visant: un encadrement plus rigoureux du recours au TSO pour restreindre le droit de gestion de l'employeur et pour clarifier les zones grises; l'ajout d'un incitatif financier à 200 % favorisant les heures supplémentaires volontaires et; une offre salariale du gouvernement bonifiée, qui reconnaît le caractère particulier de notre métier et que notre milieu de travail est distinctif.

Nos actions se poursuivent

Entre-temps, nous avons tenu plusieurs séances d'information devant les établissements de détention de Sorel, de Bordeaux, de Saint-Jérôme, de Laval, de Roberval et de Québec.

D'ici à ce que nous atteignons nos objectifs, nous poursuivrons nos actions de mobilisation. Nous détenons toujours notre mandat de moyens de pression lourds afin d'obtenir la reconnaissance que l'on mérite. Restez à l'affût, cette nouvelle étape exigera le maintien d'un niveau actif de mobilisation.

Le comité de négociation

SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC—CSN

4906, BOUL. GOUIN EST

MONTRÉAL (QUÉBEC) H1G 1A4

TÉLÉPHONE : 514 328-7774 SANS FRAIS : 1 800 361-3559

SAPSCQ.COM